• La Revue Numéro 188 •

• Décembre 2024 •

SOS Amitié

Page 11 • Dossier :

Enfermements

• Verbatim •
Page 5

• Portrait •
Page 6

• L'entretien •
Page 9

Une bénévole de La Cimade

• Un regard une oeuvre •
Page 24

Sommaire

Page 3
Édito
Ghislaine **DESSEIGNE**

Page 4
Les rédacteurs de ce numéro

Page 5
Verbatim

Page 6
Tant que je peux, je reste debout !
Nic **DIAMENT**

Page 8
Être bénévole à la CIMADE
Carlo **ROCCELLA**

Page 10
Écouter autrement : la communication non violente
Mahalia **DE SMEDT**

Page 11
Le dossier : Enfermement(s)
Claudine **CHEVALLIER** • Le droit au savoir
Jean-François **SAINT-BASTIEN** • Le suicide, résultat d'un enfermement
Elisabeth **HOFFMANN** • L'écoute de détenus politiques
Nic **DIAMENT** • Rencontre avec Michèle Buccillat, présidente du MRS
Patricia **LIVOIR** • De l'enfermement numérique
Martine **QUENTRIC** • Être témoin d'un enfermement et vouloir agir

Page 23
Halte poétique
Chams **LANGAROUDI**

Page 24
Un regard, une oeuvre
Marianne **GRIMAUD**

Page 26
Écouter selon SOSA, la reformulation
Michel **LAURENS**

Page 27
Écouter selon SOSA, des liens pour la vie ?
Catherine **SIMON**

Page 28
Culture
Nic **DIAMENT**

Page 30
Agenda

Page 31
Les associations locales de S.O.S Amitié en France

Abonnement pour 3 à 4 numéros par an

SOS Amitié
La Revue

• 18€50 •
Abonnement normal

• 23€ •
Abonnement pour l'étranger

• À partir de 40€ •
Abonnement de soutien

☐ Je m'abonne ☐ Je me réabonne

M./Mme .....

Adresse .....

.....

Adresse mail .....

☐ Je joins un chèque de ..... €
à l'ordre de S.O.S Amitié France

À adresser à : S.O.S Amitié France
83, boulevard Arago - 75014 Paris

Édito

Enfermements et nouveau départ

L'enfermement revêt mille et une facettes que ce numéro ne pourrait pas couvrir. D'emblée on considère aisément l'enfermement en milieu carcéral ou en milieu psychiatrique. Il est vrai que le sens premier « action d'enfermer » permet ces raccourcis, porteurs aussi de l'idée d'une mise à l'écart de la société en raison d'une dangerosité ou d'une inadaptation. De tous les temps et sous toutes les latitudes les sociétés ont enfermé ceux qu'elles considèrent comme indésirables : des lépreux aux bandits de grands chemins, des hystériques aux bagnards, etc.
Ces enfermements organisés ne sauraient occulter la capacité de chaque être humain à s'enfermer lui-même. Ne dit-on pas de quelqu'un qui fait la sourde oreille, qu'il s'enferme dans son délire ? Sa vie ? Ses addictions ? À bien y réfléchir, nous sommes tous enfermés, dans un rôle, dans une posture, dans une multitude d'attachements qui petit à petit peuvent mener à un enfermement incontrôlable. C'est peut-être là le danger de nos sociétés dites civilisées, car la préoccupation sur la santé mentale est un sujet actuel dans toutes les couches de la société et à tous les âges. Les écoutants de S.O.S Amitié le savent bien, l'enfermement est souvent porteur d'angoisse et parfois de peurs. Ils sont là pour écouter, permettre à l'autre d'avancer hors de ces barrières. Merci à eux de « répondre présent » !

Les enfermements de ce numéro 188 portent aussi les marques d'ouverture de l'association et de la rédaction. La nouvelle charte graphique conçue pour S.O.S Amitié par l'agence "4UTRE " est d'ores et déjà intégrée par notre graphiste et maquettiste Julie Gonnord. Martine Quentric, rédactrice en chef, transmet ses responsabilités à Guylène Dubois, qui avec l'équipe du comité de rédaction propose une nouvelle maquette.

Au nom de l'association, je remercie Martine pour sa totale implication dans ce travail de coordination et de rédaction. Merci à elle d'avoir répondu et de répondre encore "présente" !

GHISLAINE DESSEIGNE
Présidente de l'Association
S.O.S Amitié France

Revue éditée par S.O.S Amitié France. Association reconnue d'utilité publique.
Directrice de la publication
Ghislaine DESSEIGNE
83, boulevard Arago, 75014 Paris

Comité de rédaction
Nic DIAMENT, Carlo ROCCELLA, Claudine CHEVALLIER, Jean-François SAINT-BASTIEN, Patricia LIVOIR, Martine QUENTRIC, Chams LANGAROUDI, Marianne GRIMAUD, Michel LAURENS, Catherine SIMON, Elisabeth HOFFMANN, Mahalia DE SMEDT

Coordination/Réalisation
Guylène DUBOIS

Conception/Design
Julie GONNORD

Couverture
Pixabay

Crédits photos/Éléments graphiques
Pixabay.com

Impression
ILLICO by l'Artésienne - 03 21 72 78 90
Z.I. de l'Alouette - Rue François Jacob
62800 Liévin - ISSN : 0766-4133

Ont participé à ce numéro

Carlo ROCCELLA
Artiste verrier et écoutant à S.O.S Amitié depuis 2019

Catherine SIMON
Infirmière-Puéricultrice, écoutante à S.O.S Amitié depuis 2022.

Claudine CHEVALLIER
Philosophe, conférencière et animatrice d'ateliers. Écoutante à Poitiers depuis 2019.

Elisabeth HOFFMANN
Psychologue, thérapeute de famille et déléguée humanitaire, elle écoute à Toulon depuis 2019.

Martine QUENTRIC
Ancienne ethno-psy', écoutante à S.O.S Amitié, et psy' à Jalmalv. Rédactrice régulière pour La Revue.

Michel LAURENS
Après plus de 60 ans d'expérience dans la vie associative, il a rejoint S.O.S Amitié en 2017.

Nic DIAMENT
Ex-conservatrice de bibliothèque, écoutante depuis 2011, écrit souvent pour la Revue.

Guylène DUBOIS
Psychanalyste et écoutante à S.O.S Amitié depuis 2023.

Jean-François SAINT-BASTIEN
Formateur, spécialisé en santé mentale et en relation d'aide.

Mahalia DE SMEDT
Historienne et psychologue, passionnée par l'accompagnement de chacun.e vers la meilleure version de lui-même.

Marianne GRIMAUD
Anciennement conseillère pédagogique , écoutante à Marseille depuis 20 ans, écoutante à Allo Alzheimer.

Patricia LIVOIR
Psychologue, passionnée par l'humain et la littérature.

Michelle BUCILLAT
Présidente du Mouvement pour la réinsertion sociale.

Ghislaine DESSEIGNE
Carrière à l'UNEDIC, engagée à l'écoute depuis 2013. Présidente de S.O.S Amitié France.

Verbatim

Pourquoi j'écoute ?

Un monde en détresse infinie, cela n'a-t-il pas toujours été ainsi ? La situation est-elle plus grave aujourd'hui ? N'y a-t-il pas eu de période plus angoissante ? Je pense souvent à ceux qui vivaient en 1940 ou 1941. Quelles étaient leurs perspectives ? Quelles sont les nôtres aujourd'hui ?
Je ne me sens pas la capacité de changer le monde. Je veux agir à mon niveau pour que ma vie ait un impact sur autrui et un sens. Voilà pourquoi j'écoute, pas pour changer le monde, juste pour apporter, selon mes capacités, un rayon de soleil à quelques personnes, si possible. J'espère être plus utile à mon petit niveau (qui trop embrasse mal étreint).

Christian R. Poste de Cachan

Vis-à-vis de cette appelante ai-je réussi à ne pas être " consolante" ?

Depuis deux décennies que je suis écoutante à S.O.S Amitié il m'arrive encore d'entendre des appels qui me déconcertent ou m'interrogent.
C'est une femme qui est au bout du fil ; elle pleure presque silencieusement , je pense qu'elle a une cinquantaine d'années. Puis elle parle ; sa demande est claire et précise : " S'il vous plaît, je désire que vous m'aidiez à me faire euthanasier" (sic). J'avoue cela me trouble, mais il me faut lui répondre, avec délicatesse. Et surtout ne pas lui demander pourquoi elle n'envisage pas plutôt le suicide. Ce mot je ne l'emploierai pas pendant toute la durée de notre échange.
Je lui explique que je suis dans l'impossibilité de satisfaire à sa demande : il faut être atteint d'une maladie incurable et qui occasionne des souffrances intolérables. Elle me dit qu'elle est malade depuis des années (dépression sévère),ses deux fils sont consternés, en disparaissant elle les délivrera. Elle me parle de son ex mari qui l'a abandonnée, du suicide de son père, de sa mère morte d'un cancer .

Je suis silencieuse et je me dis qu'elle me donne une occasion de lui parler de la culpabilité qu' éprouvent les familles endeuillées lorsque le défunt a provoqué sa mort. Elle pleure toujours timidement, mais je la sens plus réceptive à mes propos. Je m'autorise donc à lui parler d'une aide psychologique, elle accepte cette idée. Encore plus prudemment j'évoque le 3114, je n'insiste pas .

Cet échange m'a ébranlée et m'a amenée à réfléchir sur l'aide à mourir ou le suicide assisté, et le droit de mourir ou l'euthanasie. Qui peut juger de la légitimité de ces demandes ? Qui a un droit d'ingérence dans la vie d'autrui ? Vis-à-vis de cette appelante ai-je réussi à ne pas être "consolante" ?

Marianne Écoutante à Marseille

Prochain dossier :

Écouter l'écrit

Vos contributions sont à adresser à redaction.sosa@gmail.com

Tant que je peux, je reste debout

L'autrice n'a pas donné son accord pour que l'interview soit diffusée par voie électronique.

Une bénévole de la Cimade

Carlo ROCCELLA

La personne anonyme et engagée bénévolement auprès de la Cimade décrit sa mission, ses liens avec l'administration et les étrangers détenus en prison.

Carlo Roccella : Bonjour AR, peux-tu te présenter?

A.R. : J'ai 29 ans et je suis bénévole à la Cimade[1], équipe prison, depuis 2 ans. Nous intervenons auprès des personnes détenues étrangères pour les accompagner dans les démarches administratives et défendre leurs droits. Issue des Beaux Arts, professionnellement, je suis constructrice de marionnettes et de personnages animés pour le théâtre et le spectacle en général.

C.R. : Quelle est l'origine de ton engagement?

A.R. : On ne connaît pas toujours l'origine de ses engagements. Avant j'étais bénévole au Secours Populaire, soutien aux migrants en Belgique. **La Cimade représente une politisation de mon engagement :** les personnes étrangères en détention m'ont apparu comme le bout du bout de la précarité, mais aussi l'angle mort de la solidarité. À titre personnel, je milite pour la fin de l'institution prison.

C.R. : Pourquoi la Cimade?

A.R. : Le choix n'est pas énorme pour intervenir en prison [Rires]; devenir visiteuse était aussi possible, mais pour moi c'est aussi un choix politique militant et le souci de répondre à des besoins concrets de manière pragmatique tout en s'autorisant une réflexion plus globale.

C.R. : Quelle est la mission de la Cimade ?

A.R. : Les personnes étrangères en détention, en situation régulière ou non, nous contactent directement, ou nous sont signalées par le SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation). Nous proposons un éclairage sur leur situation, un accompagnement dans leurs démarches (demandes d'asile, dossier de séjour) mais aussi un travail de défense de droits. Un·e détenu·e, a fortiori un étranger, est une personne isolée. Nous faisons la charnière avec le monde extérieur : Préfecture, SPIP, avocats, famille. Le périmètre de notre action est assez délimité : en sortir, c'est délicat. Nous essayons de mettre en place une action plus collective d'information au droit, sorte d'atelier juridique à destination des personnes détenues.

C.R. : Quel accueil vous est réservé en prison, aux Baumettes, par l'administration?

A.R. : En Centre de détention, contrairement aux CRA (Centres de Rétention Administrative) nous sommes bénévoles. Nous avons une liberté de contenus : nous faisons de la collecte de témoignages sur les violences ou les dénis de droits. De ce fait, l'accueil est, disons… plutôt "froid" : mais ça dépend des personnes. Ça va d'une attitude plutôt bienveillante à des réactions carrément hostiles. Il y a surtout une inertie structurelle de la prison qui complique énormément les choses. **Nous sommes tolérés car nous comblons une grosse lacune dans la prise en charge des questions administratives des étrangers.**

C.R. : S.O.S Amitié vient d'être agréé comme Ligne Sociale. Les détenu·e·s vont désormais pouvoir nous appeler depuis leur cellule, comme il est déjà possible pour *Croix Rouge Écoute les Détenus et SIDA Info Service.* Est-ce que vous, bénévoles de la Cimade, vous êtes sollicités pour de l'écoute autre qu'administrative?

A.R. : La première approche est administrative. Il ne faut pas oublier que, surtout pour les personnes étrangères, le récit de vie est quasiment une routine à laquelle elles sont soumises tout le temps. Ce récit est une sorte de "pièce du dossier", souvent formaté, et nous ne poussons jamais les personnes à aller au-delà de ce qu'elles souhaitent raconter. Mais progressivement, quand la

confiance s'établit, émerge une parole plus personnelle, d'abord sur le vécu carcéral. Au-delà de cela, c'est parfois moi qui suis obligée de poser des limites, notamment sur les questions judiciaires, parce que ça sort de nos possibilités d'action et de nos compétences. **Nous ne sommes pas dans une position d'écoutants,** même si, au fil des rencontres, une empathie naturelle, face au mal-être de certain·e·s ne peut que naître, et nous accueillons bien sûr la parole qui nous est déposée.

C.R. : Tu peux me faire des exemples?

A.R. : Je tiens à dire que la parole qui m'est confiée est précieuse et que je m'en sens en quelque sorte honorée. Les personnes incarcérées sont souvent assignées au témoignage, des récits qui font l'objet d'une curiosité parfois malsaine venant de l'extérieur. C'est difficile pour moi de parler à leur place… Je pense à un jeune prévenu pour qui, administrativement, on ne pouvait pas grand chose. La première rencontre a eu lieu au Quartier Disciplinaire, la prison de la prison. Il était en grande souffrance : en attente de jugement depuis 4 ans, zéro visite, impossible de voir sa petite fille, même en visio. Il se scarifiait…J'ai senti que la prison était en train de détruire son corps et son esprit et que nous étions impuissants face à cela…

C.R. : … un tant soit peu desserrer l'angoisse?

A.R. : Sans doute mais, j'insiste, ce n'est pas notre rôle et nous ne sommes pas formés pour, comme vous à S.O.S Amitié. Bien-sûr, la parole jaillit avec nous aussi : la parole sur l'inceste, le viol, la violence en prison qui est omniprésente. Il arrive que, par souci d'efficacité, notre parole risque de se substituer à celle, parfois confuse, de la personne qui se livre à nous avec ses propres mots, ses propres failles. Parfois nous ne retenons que ce qui sera utile devant l'OFPRA (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides) alors que c'est peut-être la première fois que la personne confie une parole plus personnelle sur son vécu et ses ressentis.
Mais, je répète, **nous ne devons jamais risquer de perdre de vue ce pourquoi nous sommes là : pour le droit des personnes et pour le plaidoyer que nous défendons.**
J'ajouterai que notre propre parole de bénévoles, intervenant dans l'univers carcéral auquel nous ne sommes pas préparés, aurait besoin d'une écoute pour nous aider à affronter des récits parfois insoutenables. ●

1. La **Cimade** (à l'origine acronyme de Comité inter-mouvements auprès des évacués) est une association loi 1901 de solidarité active et de soutien politique aux migrants, aux réfugiés et aux déplacés, aux demandeurs d'asile et aux étrangers en situation irrégulière.

La Communication NonViolente
ou l'art de créer des portes là où il n'existait auparavant que des murs

Mahalia DE SMEDT

Qui d'entre nous ne s'est jamais retrouvé dans un conflit chronique et a priori sans issue ? Qui ne s'est jamais égaré dans les dédales d'échanges minés, voués à alimenter l'incompréhension mutuelle ? Qu'en serait-il, s'il existait une manière simple de passer du désaccord à l'harmonie ?

C'est le pari de Marshall Rosenberg[1], Docteur en Psychologie, au travers de la Communication NonViolente (CNV). Dans cette approche, le psychologue américain nous invite à sortir de la recherche à tout crin de solutions, pour renforcer les liens entre interlocuteurs. **Donner à chacun l'empathie sans laquelle rien n'est possible, en commençant par être présent. Observer, écouter. Sans juger.**

Cela demande de la pratique et de déjouer bien des mécanismes sous-jacents à notre éducation : la critique, les compliments,le recours à une échelle de valeur… tout ce qui, dans la pédagogie imagée de Rosenberg, nous relie à un langage 'chacal'. Le prédateur, dont la vision est ici entravée par les hautes herbes, ne peut percevoir les émotions avec recul ni, par conséquent, empêcher qu'elles l'emportent. Le chacal n'est dès lors pas en mesure d'écouter les besoins, fondamentaux et universels, qui sous-tendent ces émotions.

À ce langage limité, s'oppose celui de la 'girafe'. Celle-ci, à qui son long cou confère hauteur et capacité d'embrasser l'horizon, est également pourvue du cœur le plus gros du règne animal. Deux atouts qui vont lui permettre de séparer les opinions des faits, dans le discours qui lui est adressé mais aussi dans les réponses qu'elle va proposer.

S'efforcer de devenir des girafons, c'est entrer dans la vie. Cela passe par reconnaître les besoins de chacun. C'est avoir du pouvoir avec les autres et non plus sur les autres. Pour, à la suite de Rosenberg, fredonner : **« Rien ne me comble plus que lorsque je te donne, si tu savais la joie que je ressens de prendre soin de toi … »**[2] et réécrire enfin l'épilogue de nos conflits jusqu'ici insolubles. ●

1. ROSENBERG (Marshall B.), Les mots sont des fenêtres (ou bien ce sont des murs) - Initiation à la communication NonViolente, Paris, Ed. La Découverte, 2016 (3è ed.), 324 p. Nous renvoyons également le lecteur désireux d'en apprendre davantage au site officiel de la CNV en France : www.cnvformations.fr
2. Extrait d'une conférence de Marshall ROSENBERG : https://www.youtube.com/results?search_query=rosenberg+marshall

DOSSIER

Ce dossier sur la question des enfermements s'ouvre avec l'article de Claudine Chevallier sur une expérience d'accès au savoir pour les détenus du S.P.I.P. : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du centre pénitentiaire de Vivonne, en collaboration avec l'université de Poitiers. Cet accès au partage des connaissances, réglementé par la loi, humanise l'incarcération et ouvre les détenus vers un ailleurs et un avenir au-delà de leurs murs quotidiens.

Jean-François Saint-Bastien décrit le chemin qui mène au suicide comme une succession de cloisons qui construisent un coffre qui isolent et peu à peu enferment, tel un piège. Cette sensation d'enfermement s'éprouve tant par les personnes jeunes, que celles d'âge mûr ou même âgées.

C'est à partir d'un engagement au sein du Comité international de la Croix Rouge qu'Elisabeth Hoffmann écrit son article sur des personnes détenues en raison de leurs idées politiques. Se dégage de cet article la pertinence d'une telle organisation internationale fondée sur sept principes fondateurs qui l'autorisent à persévérer dans le dialogue et l'écoute.

Les bénévoles du Mouvement pour la réinsertion sociale accompagnent les personnes sorties de prison depuis moins de six mois vers leur réinsertion sociale et/ou professionnelle. Nic Diament a rencontré sa présidente Michelle Bucillat qui montre combien les démarches matérielles et pragmatiques sont importantes pour s'engager sur le chemin de leur liberté retrouvée.

Patricia Livoir s'est intéressée à la forme d'enfermement numérique, peut-être plus feutrée mais tout aussi redoutable. P. L. s'appuie sur le film de Spike Jonze, Her (2021) qui explore le manque relationnel dans un contexte où l'intelligence artificielle règle nos vies sans leur donner du sens. Le techno-cocon provoque isolement et solitude. Lors des écoutes à S.O.S amitié, c'est ce lien rempli d'humanité qui est reconstruit.

Martine Quentric témoigne dans ce dernier article du dossier d'une situation d'enfermement d'une femme dans son couple et de son incapacité à agir et à libérer cette épouse victime.

D'autres articles, hors de ce dossier et au fil de la revue rappellent évoquent aussi l'enfermement. Ainsi, Alix Goncalves exprime l'enfermement dû au handicap (p. 6-7), Carlo Roccella l'enfermement judiciaire (p.8-9). De même, Marianne Grimaud a fourni l'œuvre de son ami qui s'est suicidé (p. 24).

« Désincarcérer » les personnes détenues

Claudine CHEVALLIER

Le droit au savoir en milieu carcéral

L'isolement subi, l'absence de confrontation à l'altérité, la non-reconnaissance de soi par autrui conduisent à l'appauvrissement du désir jusqu'au délaissement de soi. Nous l'appréhendons constamment dans l'écoute à S.O.S Amitié. Dans les centres pénitentiaires, des initiatives sont mises en œuvre afin que les personnes détenues conservent de multiples attaches avec l'extérieur. En effet, **le profond et décapant travail sur la généalogie disciplinaire du monde carcéral de Surveiller et Punir de Michel Foucault** et le réformisme actif de ce dernier au sein du G.I.P.[1] ont amené à reconsidérer l'utopie coercitive[2]. Dès lors, en vue d'humaniser l'incarcération, de préparer une meilleure réinsertion, de nouveaux droits ont été accordés aux personnes détenues.

Ainsi, d'après l'article 29 de la loi pénitentiaire du 24 novembre 2009, les personnes détenues[3] ont le droit d'être consultées sur leur choix d'activités. Cette consultation témoigne de l'attention portée à leur centre d'intérêt et témoigne aussi de la reconnaissance de leur libre-arbitre et du respect de celui-ci. Ainsi, le S.P.I.P.[4] du centre pénitentiaire de Vivonne, en lien avec l'Université de Poitiers, propose aux personnes détenues un panel de conférences antérieurement données à l'U.I.A[5]. En cette caverne platonicienne, les conférences mensuelles les extraient de leur routine réglementée et subie, en les conduisant vers un partage du savoir et des idées.

Sur le plan pratique, même si la salle réservée à cet effet se situe à l'intérieur du centre pénitentiaire, ce chemin de leur cellule vers ce lieu constitue néanmoins un premier pas vers l'extérieur.
Ce chemin favorise aussi **la rencontre avec d'autres personnes détenues** habituellement séparées. En effet, dans le cadre de cette activité culturelle, femmes et hommes se côtoient à nouveau. La mixité, autorisée par l'article 28 de ladite loi et cela dans certaines activités spécifiques, leur permet de renouer avec l'idée de la réalité sociale hors les murs, en mettant transitoirement entre parenthèses leur isolement et la ségrégation des sexes.

> *• Ce chemin favorise aussi la rencontre avec d'autres personnes détenues habituellement séparées. •*

De surcroît, il s'agit, par le biais de ces interventions et ce droit universel au savoir, **de restituer aux personnes détenues, dignité et sentiment de liberté.** Dignité confortée par l'individuation. Car les conférences, se déroulant dans une grande proximité, abolissent la verticalité et la distanciation du cours magistral. De ce fait, il ne s'agit pas d'un public anonyme mais de visages expressifs qui, en les personnalisant, confèrent à chacun-e son identité singulière et sa dignité humaine.

Sentiment de liberté intellectuelle ensuite, car le thème choisi invite à **co-construire ensemble un espace de discussions.** Leur écoute attentive est une intelligence en éveil qui capte et engrange, en rien différente de celle observée en d'autres lieux et situations. Et cette écoute génère pareillement des demandes de précision et d'approfondissement. Cela offre à chacun-e la possibilité de prendre la parole, de manifester sans tabou désaccord et objection, le tout nourri de

leurs expériences et connaissances personnelles. Ces dernières mettent à mal bien des caricatures et préjugés. Les murs de la cellule, les enceintes successives du « Grand Renfermement »[6] s'estompent, laissent place au débat. Aiguisée par la conscience de l'autre, la parole n'excluant pas l'humour, développe leur pensée et donc le sentiment d'exister en soi et pour autrui. L'authentique liberté intellectuelle ne se situe-t-elle pas dans cette confrontation dynamique, dans ces mouvements et fils entrecroisés des échanges oraux?

Ce temps de désincarcération, sas de respiration bienfaisant, œuvre, avec d'autres initiatives, à une réinsertion plus en douceur au sein du pacte social. •

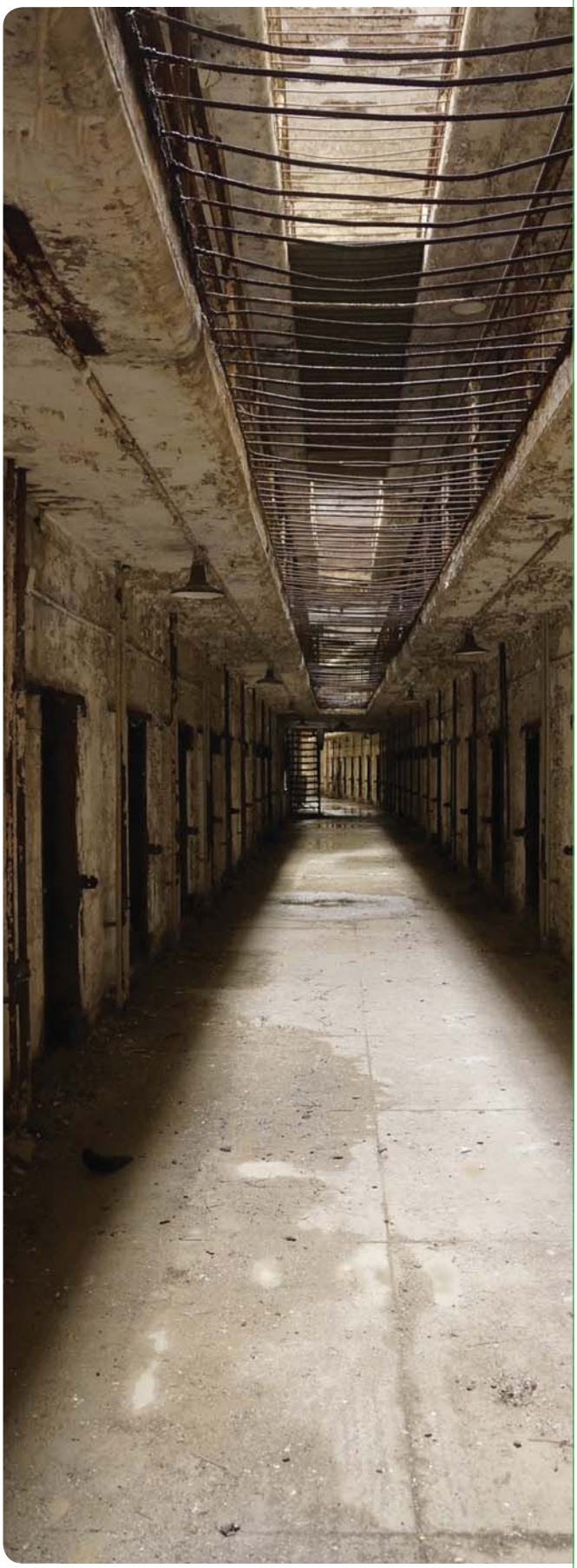

1. G.I.P. Groupe d'Information sur les Prisons
2. Utopie coercitive : idée (ou projet) irréalisable selon laquelle la contrainte quelle qu'elle soit (l'incarcération dans le cas présent) permettrait de « dresser » et «redresser » les personnes en vue de leur amélioration morale et/ou intellectuelle.
3. Cette loi a été élaborée dans le cadre de l'aménagement des peines dont la durée ferme ne dépasse pas deux ans. Par conséquent, ces interventions extérieures s'adressent à un public précis, restreint et volontaire.
4. S.P.I.P. : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
5. U.I.A : Université Inter-Âges
6. « Le Grand Renfermement » célèbre expression inventée par Michel Foucault, titre du chapitre II de «Histoire de la folie à l'âge classique », Ed. tel Gallimard, 1976

Le suicide, le résultat d'un processus d'enfermement(s)

Jean-François SAINT-BASTIEN

Si les causes qui conduisent une personne à mettre fin à ses jours sont multifactorielles, le suicide est le résultat d'une accumulation de facteurs restrictifs qui conduisent à un isolement interne comme externe.

De l'idée à l'acte, quatre étapes vers l'isolement mental

De l'idée du suicide au passage à l'acte, un processus s'installe progressivement. Pour un écoutant chez S.O.S Amitié, il peut être utile de repérer à quel degré d'urgence se situe un appelant suicidaire, combien de planches de mon coffre sont déjà assemblées pour pouvoir aider l'appelant à en ôter au moins quelques-unes.

Au degré zéro de cette échelle, la personne n'a pas d'idée suicidaire. En cas de doute, il ne faudra pas hésiter à poser franchement la question. En parler n'a jamais donné envie à quelqu'un de se supprimer. Au contraire, l'évoquer permet à l'appelant de cheminer avec l'écoutant vers une désescalade tant que c'est possible. **À un degré moyen d'urgence,** se succèdent deux niveaux : la personne a parfois des idées suicidaires, des flashes. Le dialogue et la réflexion sur les causes et les solutions envisageables sont possibles.

"Quatre degrés de risque avant le passage à l'acte et la question majeure est de savoir si l'appelant a déjà réuni les moyens qui lui permettront de passer à l'acte."

Au niveau suivant, il y a une accélération et les idées suicidaires sont de plus en plus fréquentes. Il y a quelques planches supplémentaires et le degré de stress, de détresse augmente. La question de la fréquence de ces idées mortifères permet de détecter ce niveau. Ensuite, la personne suicidaire passe à **un degré élevé de risque** avec quatre niveaux. Un plan commence à se préciser. L'écoutant peut poser la question « avez-vous déjà imaginé comment vous pourriez vous suicider ? ». À un niveau supérieur, le plan apparaît comme une nécessité. Déjà à ce niveau, il y a urgence car la personne commence à se focaliser sur son projet et néglige les solutions qui pourraient résoudre son problème. Et puis le scénario est fixé. La personne sait précisément comment elle va mettre fin à ses jours. Mais l'acte n'est pas encore immédiat et la question majeure est de savoir si l'appelant a déjà réuni les moyens qui lui permettront de passer à l'acte. Dans ce cas, nous sommes au degré absolu d'urgence, l'acte est imminent ou en cours et, pour nous, écoutants, il faut passer le relais aux collègues du 3114.
On voit bien avec cette échelle comment la pensée suicidaire envahit progressivement le raisonnement de la personne et comment, une fois les planches assemblées, elle n'est plus en capacité, seule, de réfléchir à des solutions qui lui permettraient d'envisager autre chose. C'est ce dont je parlais dans l'introduction comme isolement interne, mental.

L'isolement physique et social ont une incidence sur le suicide

Mais d'autres formes d'enfermement vont contribuer à construire ce coffre. Et il est possible que plusieurs « coffres » entourent une personne suicidaire. **L'enfermement physique** - carcéral ou hospitalier - est souvent contributeur de l'émergence de pensées suicidaires.

"Cet isolement subi, parfois associé à un trouble psychique tel qu'une dépression, va renforcer la sensation de vide, le sentiment d'impuissance et d'incapacité à modifier sa situation."

Au fur et à mesure que des planches s'assemblent, la personne se sent piégée par ses propres pensées, ses émotions ou les circonstances de sa vie. Sans perspective apparente de changement ou de solutions, il ne semble rester qu'une seule issue, lorsque le coffre sera fermé. On retrouve ce principe avec **l'isolement social,** autre forme d'enfermement. La solitude est un facteur de risque supplémentaire. Quelles qu'en soient les causes, c'est le sentiment d'abandon par autrui qui prédomine, que ne comprend voire n'accepte pas la personne. Je l'entends fréquemment chez des appelants isolés. L'absence de relations sociales ou des relations sociales qui ne lui conviennent pas augmentent sa détresse et l'appelant s'en confie au téléphone mais ne trouve pas de solutions pour y remédier. Ce sentiment est amplifié lorsqu'il est associé à une incapacité à se mouvoir : handicap, maladie, etc. On retrouve ici les caractéristiques de l'enfermement carcéral ou hospitalier.

"Un autre facteur va faire bouger le curseur de l'angoisse du sujet suicidaire : la progressivité ou non de la survenue de son isolement."

On peut le percevoir notamment chez les personnes âgées (le risque suicidaire est multiplié par 4 chez les hommes de plus de 85 ans par rapport à un homme de 25 ans) chez qui de nombreuses planches vont s'associer au fil du temps : veuvage, perte de relations sociales, éloignement physique et relationnel de la famille, perte d'autonomie, deuils, perte de repères dans la vie quotidienne, situations de maltraitance ou vécues comme telles (conflits persistants ou relations instables avec la famille ou l'environnement) ou la dépression du sujet âgé, souvent négligée ou mal soignée ; etc. Là encore, un cheminement mental progressif va assembler des planches de mon coffre : le sentiment d'impuissance ou d'inutilité (« je ne sers à rien ni à personne »), le repli sur soi, l'indifférence (une forme de désinvestissement de la réalité) et les conséquences de la transformation corporelle (pathologies physiques chroniques et/ou psychiques, comorbidité, ...) comme environnementale (devoir aller en foyer ou en EHPAD, devoir accepter de « cohabiter » avec des aides médicales ou ménagères non choisies) et l'absence ou la perte de peur de la mort vont contribuer à installer le coffre et la construction d'un schéma suicidaire.

Le suicide chez les 15-35 ans

À l'autre bout de la vie, le suicide chez l'enfant ou l'adolescent est préoccupante en France, le suicide étant aujourd'hui la première cause de mortalité des 15-35 ans.

"Chez les jeunes, l'ensemble des facteurs décrits jusqu'ici peuvent se retrouver, amplifiés par l'incompréhension d'une situation inédite, brutale, vécue comme violente, donc insupportable."

Éventuellement associés à un trouble psychique sous-jacent, les planches potentielles d'enfermement physique et mental du jeune sont nombreuses, a fortiori dans le monde actuel bourré d'interrogations sans réponses satisfaisantes...

En mars 2023, Santé mentale et psychiatrie publiait ces chiffres : 9200 décès par suicide par an, c'est-à-dire 25 par jour, dont 400 adolescents. Partie émergée de l'iceberg puisque 200 000 tentatives de suicide - 685 par jour - ont été recensées pour les personnes qui ont fait un passage dans une structure médicale lors de leur tentative. Elles sont donc plus nombreuses encore.

"l'isolement, un coffre fait de planches qui s'assembleraient progressivement autour de la personne, jusqu'à ce que, dans l'obscurité de l'isolement, une seule issue s'impose.".

Diverses planches peuvent s'assembler pour qu'une personne fragilisée s'enferme dans un schéma autodestructeur dans un ou des coffre(s) d'isolement et de néant, de vide. Pouvoir l'évoquer avec nos appelants, repérer le degré d'urgence et dialoguer pour permettre de désassembler ces (des) planches et contribuer à desserrer l'étau de leurs souffrances peuvent contribuer à donner une autre perception de la vie, à envisager des solutions constructives d'avenir et de mieux être des appelants, et surtout, d'éviter le passage à l'acte. •

Écoute de détenus politiques

Elisabeth HOFFMANN

Alors déléguée humanitaire en « détention » au sein du Comité International de la Croix-Rouge (CICR) je fus déployée dans différents contextes de guerres ou conflits armés, notamment au Moyen-Orient, Sri Lanka et enfin en Bosnie. Certains conflits ont cessé mais d'autres perdurent, exacerbés par de nouvelles dynamiques géopolitiques globales. Je parlerai ici de la situation des détenus palestiniens en mains israéliennes, ma première "mission". Dans le travail sur le terrain, il fait peu de doutes que les développements technologiques ont pris le pas sur les outils d'alors (enregistrements, messages CICR). Les propos qui suivent relèvent de constats et opinions personnelles, avec le recul de 30 ans, et ne constituent pas d'apologie d'un camp ou de l'autre, ni d'une prise de position de la part de S.O.S Amitié.

Le CICR[1] travaille pour et avec les 2 parties au conflit. Créé en 1863, basé à Genève, il demeure gardien des Conventions de Genève, dont la quatrième porte sur la protection des civils lors de l'occupation d'un pays par un autre (Israël/ Territoires alors dits Occupés). Dans chaque conflit est négocié avec le gouvernement un accord de travail détaillant les conditions d'accès de ses délégués, le type de questions admises, et la confidentialité des rapports en découlant. Cet accord proscrit tout échange de vues politiques, de discuter les raisons de l'incarcération, et même de l'actualité à l'extérieur. Ce contexte fut longtemps l'"école de la détention" pour le CICR, y œuvrant depuis 1948 (création par l'ONU de l'État d'Israël). D'autres activités portent selon les cas, sur l'échange de nouvelles par l'Agence, l'aide d'urgence ou médicale, notamment dans les prisons où nous avons un médecin parmi nous, la chirurgie de guerre, l'échange de prisonniers de guerre, l'organisation des visites aux détenus, etc.

On parle de détenus « politiques » car ils ne sont pas accusés de faits de droit commun. La distinction est partout revendiquée. Pourtant beaucoup des jeunes hommes visités étaient de naïfs « shebaabs » certes acquis de façon presque familiale à l'un des partis politiques alors en cours (Fatah, Abou Nidal, ou… le naissant Hamas) mais peu politisés ni aguerris. Certains avaient 15 ans, simples bergers ayant lancé des cailloux sur une jeep d'IDF. Des crimes violents étaient aussi commis, mais nous n'avions aucune information sur les faits reprochés. J'ai aussi rencontré de vrais penseurs et organisateurs, hommes mûrs souvent peu loquaces, représentant leur groupe politique à l'intérieur de la prison, avec qui nous avions des conversations limitées à leur bien-être, aux conditions générales de détention, voire l'échange de nouvelles familiales.

Par contre, il m'est arrivé d'annoncer à un père ému une naissance juste après son incarcération. Pour d'autres, nous transmettions les messages, là encore formatés, de leur famille, ou leur faisions signer des procurations, afin que leur épouse, ou parents puissent accéder à un compte bancaire et continuer à vivre, dans un pays qui n'en n'est toujours pas vraiment un, où l'armée israélienne administrait civilement les territoires.

Dans nos bureaux locaux nous attendaient les familles assoiffées de nouvelles, surtout lorsque l'arrestation était récente, le prévenu encore jeune ou "sous interrogatoire", privé de tout contact, durant au moins 10 jours, moment après lequel nous pouvions les visiter (avant famille ou avocat). Le CICR, bien connu tant des familles que des autorités locales, nationales et de l'armée israéliennes, bénéficiait d'une large confiance et à l'époque encore, du respect de son emblème.

On peut se demander si tout cela est bien utile au vu des limites et restrictions de

l'action. J'ose affirmer que c'est le cas. **En fait le CICR est un témoin essentiel, de qualité, sur la durée, qui parle directement aux interlocuteurs de tous bords, qui enregistre les détenus, sauvant parfois leur vie comme lors des 27 années d'incarcération de Nelson Mandela, ou de tant d'autres.** Notre visite au bout des 10 jours d'interrogatoire sert de garde-fou, certes imparfait mais constant, et rigoureux. Des observations directes sont émises au directeur du camp sur telle situation particulière. Des recommandations d'améliorations sont émises dans les lieux de détention à long terme afin de faciliter la vie des détenus, souvent en attente de jugement pendant des mois. Afin d'y parvenir, il faut confronter l'autorité en charge des lieux de détention. Il n'est pas aisé pour une femme d'échanger avec un colonel responsable d'un camp, qui a fait la guerre des Six-Jours et du Golan, parfois un peu sourd (artillerie). J'ai beaucoup appris sur la stature à adopter et la façon de dialoguer, en précision, force et concision.

Au nombre des constats personnels, il est fascinant de réaliser à quel point la situation extérieure percole et façonne la sociologie du monde des détenus, avec ses préjugés et divisions, ses partis politiques, ses valeurs. Au nombre de celles-ci, le respect envers les femmes était patent, et je ne me suis jamais sentie menacée en tant que femme au milieu de tous ces hommes. Les êtres humains sont tous les mêmes au fond, même quand décrits par l'autre partie comme "terroristes". J'ai observé l'émotion face à l'évocation de ce bébé, d'une jeune épouse ou fiancée, de la réussite d'un jeune au bac, ou du décès d'un parent âgé. Mon arabe était très limité et ne permettait pas de discussions abstraites ou approfondies. Bien que le sachant déjà en tant que psychologue, **j'ai redécouvert la puissance de la communication non-verbale : un regard peut tant exprimer, comme aussi la volonté de communiquer, se comprendre coûte que coûte, ouvrant grandes les portes vers l'autre et sa profonde humanité** (bien plus que la maîtrise de la syntaxe ou du vocabulaire). Enfin, l'absence de plaintes, la dignité dans l'adversité, la foi muette en l'avenir et "la cause" des personnes détenues restent une inspiration. ●

1. Un peu comme S.O.S Amitié avec sa charte, le CICR fonde son action sur sept principes fondateurs : humanité, impartialité, neutralité, indépendance, volontariat, unité et universalité.

Quand l'enfermement se poursuit au-delà des murs...

Michelle BUCILLAT, présidente du MRS

Si les causes qui conduisent une personne à mettre fin à ses jours sont multifactorielles, le suicide est le résultat d'une accumulation de facteurs restrictifs qui conduisent à un isolement interne comme externe.

C'est devant ce constat qu'a été créé en 1969 le **MRS, mouvement pour la réinsertion sociale.** Association régionale d'une cinquantaine de bénévoles, son objet : accompagner les personnes sorties de prison depuis moins de six mois ou sous main de justice pour les aider à retrouver une place dans la société. Ces personnes majeures, françaises ou étrangères en situation régulière sont accueillies à leur demande sur rendez-vous en entretiens individuels par un bénévole dans l'une des quatre antennes du mrs (Paris, Nanterre, Bobigny et Créteil) Formés et soutenus par deux éducateurs spécialisés salariés de l'association, les bénévoles «accueillants» doivent, avec bienveillance et sans jugement instaurer au cours de leurs entretiens un climat de confiance, établir les priorités d'action, aider «les accueillis» à réaliser l'ensemble de leurs démarches sans pour autant s'y substituer afin que ceux-ci retrouvent à leur propre rythme leur autonomie, souvent mise à mal en détention. Avec pour objectif, leur (ré)insertion sociale et leur sortie de la délinquance.

Pour parvenir à cet objectif, les actions du MRS sont adaptées aux difficultés rencontrées. Il s'agit bien de faire un suivi global.

Aide sur le plan administratif :

Le MRS établit une domiciliation administrative. Avoir une adresse unique est un préalable indispensable à toute démarche. Les accueillis domiciliés au mrs s'engagent à venir régulièrement chercher leur courrier qui est géré au quotidien par les équipes du MRS. Il s'agit ensuite, au fil des entretiens de progresser sur la réalisation des nombreuses démarches : actualiser des papiers d'identité, ouvrir un compte, faire une demande de RSA, s'inscrire à France Travail, réactiver ses droits à la sécurité sociale, à la Complémentaire Santé Solidaire, se mettre en règle avec les impôts, faire une demande de carte solidarité transport, etc. La liste est longue. L'accueillant est le guide et l'accueilli muni de tous les renseignements pratiques nécessaires aura à faire une ou deux démarches à la suite de chaque entretien.

Aide à l'hébergement et au logement :

Comment trouver ou conserver un travail en étant à la rue ? Avoir un toit, cette priorité reste la pierre d'achoppement en Ile de France. Le SIAO est la plateforme unique qui gère les demandes d'hébergements. Les dossiers sont validés au plus vite par les éducateurs pour obtenir une place dans un CHRS (centre d'hébergement et de réinsertion sociale) Parallèlement, le mrs a développé une offre d'hébergements en louant à l'année trente-cinq chambres d'hôtel. 10% des accueillis suivis y restent en moyenne quatre mois, le temps de se stabiliser, de faire leurs démarches et de trouver un emploi.

Aide à la recherche d'un emploi ou d'une formation :

Le MRS s'appuie sur des partenaires publics, associatifs ou privés ainsi que sur les structures d'insertion, adaptées aux difficultés des personnes très éloignées de l'emploi peu ou pas qualifiées. Le passage par une formation est souvent nécessaire.

L'orientation pour la prise en charge des problèmes de santé :
Troubles psychiques et addictions sont autant de freins à la réinsertion. Hors urgence, les délais d'attente pour l'accès aux soins psy sont malheureusement souvent longs. Les CSAPA (centre de soin d'accompagnement et de prévention en addictologie) sont des partenaires précieux et bien adaptés (proximité, pluridisciplinarité, gratuité).

Les aides matérielles sont réservées aux situations d'urgence : Pass Navigo, téléphones portables, colis alimentaire, tickets-services, photos d'identité, etc.

Le MRS est toujours à la recherche de nouveaux bénévoles, convaincu depuis son origine que la société civile a un rôle à jouer à côté des services publics pour la (ré)insertion des sortants de prison. •

De l'enfermement numérique à la voie humaine

Patricia LIVOIR

Un nouveau langage, une nouvelle culture sans jamais avoir été consultés à ce sujet, nous voilà contraints d'utiliser le langage numérique pour de nombreuses démarches. Si nous n'avons ni ordinateur, ni tablette, ni smartphone, nous sommes à la marge ou un citoyen entré en résistance. Pourtant son utilisation peut en faciliter les échanges, les envois de documents, de photos et en multiplier les destinataires.

Notre monde interne est envahi par une attention automatique, celle qui a pour objectif de nous prévenir des dangers et nous aider à prendre des décisions rapides. Lorsqu'elle est stimulée, il est difficile de mobiliser notre seconde attention (l'attention volontaire) nous permettant de nous concentrer sur une tâche cible. L'attention dirigée corrélat de notre conscience et de notre volonté se délite au profil d'un chaos intérieur qui génère dès l'enfance des troubles de l'attention, du sommeil et des retard de langage. Les praxies nécessaires à la coordination en sont également touchées.

Les contenus de Youtube ou de Netflix font perdre toute notion du temps, stimulent l'amygdale cérébrale et comblent le système limbique siège de nos émotions. Que deviennent la conscience de soi et la pensée dans une ambiance immersive sonore et visuelle ? Que deviennent le face à face et l'action qui incarnent notre humanité ?

Le désir d'ailleurs quand le monde est à notre portée, chez nous, qu'en est-il ? Commerces, cinémas, concerts, rencontres viennent à nous. Le télétravail, un idéal pour beaucoup désormais. Un monde sans autre. Une illusion de toute puissance enferme les utilisateurs de cet univers numérique condamnés à circuler dans des lieux fermés, générer de la trace et nourrir des datas. La liberté annoncée n'était qu'une illusion. Tant d'efforts sont nécessaires que le désir lui-même s'effrite, le découragement gagne ce qui nous met en mouvement.

Un flux rapide d'algorithmes interroge. La réflexion s'enlise sur des réseaux dont la construction émotionnelle leurre les capacités réflexives au dépend de l'attention captée par des stimuli visuels. C'est une pensée iconique qui traverse les esprits, pensée liée à des contenus spécifiques constitués de publics séparés. La communication collective semble disparaître dans un univers fragmenté où règne une multiplicité de canaux et de temporalités accélérées. **Nous risquons alors de nous enfermer dans un flux de pensées identiques.** Un apprentissage serait nécessaire pour apprendre à décrypter cette technologie qui nous capture et nous éloigne de la pensée dirigée, ainsi notre conscience s'en trouve modifiée. Notre espace psychique se réorganise dans un univers horizontal où nous sollicitons la machine et la machine nous sollicite en retour.

De quels liens sommes nous faits aujourd'hui ? L'intimité et l'exploration du monde sont au bout de nos doigts. Le smartphone, désormais objet intime, disponible à tout moment, a envahi notre vie et co-construit un nouvel espace intérieur. Une dépendance émotionnelle qui peut alors générer des problèmes psychologiques à long terme.

À ce sujet, le dernier film de Spike Jonze (2013) intitulé «Her» se situe dans un avenir proche où des systèmes d'exploitation dernier cri deviennent les compagnons d'humains en souffrance. Théodore, après l'échec de son couple, se réfugie dans une bulle virtuelle (jeux en 3 D, relations érotiques). Ce système d'exploitation devient une entité sensible et

intuitive qui s'éveille peu à peu et s'adapte en tous points à Théodore. Pourtant ce film de science-
fiction s'inspire de la réalité tangible de notre époque. Nous croisons chaque jour des individus ultra connectés parlant à haute voix à des interlocuteurs invisibles. Au-delà du récit, ce film est une véritable réflexion sur le langage opposant ceux qui n'écoutent pas ou si peu, à une IA disponible à tout moment et à toute émotion. IA, une Intelligence Amie ? Celle qui réconforte et qui accompagne. Ce film aborde la solitude contemporaine de notre civilisation, car il manque quelque chose de fondamental à Théodore, le contact physique ainsi que l'attachement dans une histoire partagée au risque d'une relation imparfaite.

Le « chatbot », cet Assistant Numérique Conversationnel suscite des interrogations quant à la frontière homme/robot et au devenir de notre humanité. Nous pourrions voir surgir dans le futur l'éclosion d'une Intelligence Autonome qui nous accompagnerait sur le chemin de nos vies.

À l'effacement du monde extérieur qui engendre peurs et tensions, se profilent la séduction de nos cavernes connectées et la quête d'une tranquillité et d'une réassurance quasi permanente. Pourtant ce cocooning technologique n'y suffit pas car il génère isolement et solitude. Le désespoir existentiel se décharge lors des écoutes à « S.O.S Amitié », la télévision allumée en bruit de fond, doudou quotidien des esseulés, comme s'il fallait malgré tout entendre les tumultes du monde, loin, très loin.

• « S.O.S Amitié » c'est la rencontre de deux consciences, un temps d'attention profond en décalage avec ce temps algorithmé qui réifie notre vitalité. •

« S.O.S Amitié » c'est la rencontre de deux consciences, un temps d'attention profond en décalage avec ce temps algorithmé qui réifie notre vitalité. Appeler « S.O.S Amitié » c'est retisser du lien dans un désir d'écoute, de compréhension et vibrer à nouveau, porté par un autre qui s'ajuste au plus près des éprouvés de l'appelant. •

« Sauvez-moi ! »
Être témoin d'un enfermement et vouloir agir

Martine QUENTRIC

Nous étions invités chez un confrère de mon ex-mari. Je ne savais ni son nom ni son adresse… En arrivant j'ai eu les prénoms de cet homme et sa femme.

Dîner étrange : seuls les messieurs parlaient, les femmes étant interrompues dès qu'elles disaient une phrase.

Mal à l'aise, et me sentant parfaitement inutile, voyant l'hôtesse fort occupée, je me suis levée pour l'aider au moins à débarrasser les plats terminés. Là, l'époux a fortement insisté pour que je reste assise. Mais comme les messieurs commençaient à m'agacer fortement, je me suis levée et j'ai suivi la dame avec quelques plats pour lui éviter plusieurs aller-retours.

Sitôt arrivées dans la cuisine, je l'ai vue très pâle, elle me demanda de retourner vite m'asseoir, mais tout en murmurant : « sauvez-moi, je suis enfermée, je ne peux même pas aller faire des courses, il est violent ». Puis elle me poussa gentiment mais fermement vers la porte.

Le reste de la soirée, j'ai observé les regards du mari sur l'épouse. J'ai constaté qu'ils étaient durs, voire menaçants. Il me regardait régulièrement, je sentais qu'il cherchait à savoir si je savais « quelque chose ». Ma vie et mon métier m'ayant appris à ne pas trop donner à voir ce que je pense, il se détendit au fil du temps.

Lorsque nous partions, elle m'a regardée intensément. Je lui ai fait un mini « oui » de la tête. Elle a baissé la sienne.

Dans la voiture, j'ai demandé leur nom, leur adresse, à mon époux. Il s'est étonné : « pourquoi ? ». Je lui ai raconté ce que j'avais entendu, et promis à ma manière. Là il démarra en disant : « ah non hein, c'est un confrère, ne vas pas me mettre dans l'embarras ! ». Malgré mon insistance, je n'ai jamais pu obtenir de nom ou d'adresse.

Très vite, je suis revenue dans cette ville de banlieue parisienne, j'ai tourné en rond pour retrouver l'immeuble, la femme, et vérifier s'il fallait intervenir ou pas… en vain : tant d'immeubles tous semblables !

Cette femme est très probablement restée enfermée, pensant sans doute que je l'avais trahie. Et je suis restée enfermée dans la culpabilité de l'avoir abandonnée malgré moi, tout en m'étonnant « elle n'a aucune famille qui s'interroge, personne qui s'inquiète ? ».

" Combien de femmes battues, de personnes empêchées de garder des contacts avec leurs famille et amis, sont victimes de nos indifférences ? "

On entend des « mais enfin, pourquoi il/elle n'est pas parti.e ? », comme s'il était facile et évident de choisir quand on vit sous des menaces, que personne ne semblant s'en préoccuper on se sent abandonné.e, qu'on ne sait ni comment fuir, ni où aller, ni qui contacter « là-dehors », ni comment survivre sans moyens (au moins au début) surtout s'il y a des enfants pris dans la tourmente.

Ce n'est sans doute pas un hasard si certain.e.s tombent sur des prédateurs ou des sectes qui avancent d'abord avec le masque de la gentillesse, de la compréhension, de l'ouverture. Ceux qui ont vécu une enfance entourée d'une famille aimante, à l'écoute, soutenante, n'ont pas une soif terrible d'amour et de belles paroles, et ne sont pas prêts à mordre à l'hameçon des pêcheurs en eaux troubles. Ceux qui n'ont rien eu de tout cela sont des proies faciles.

Les années ont passé, je ne peux ni oublier, ni pardonner à celui qui a fui notre responsabilité ! Depuis, chaque fois que j'ai pu sortir quelqu'un d'un enfermement, d'une difficulté, et hélas la vie s'est chargée de m'offrir bien des occasions, je dédie ce moment à celle qui est restée prisonnière.
Je rêve, j'espère, que quelqu'un.e a voulu et pu aider cette femme… ! •

Les cendres de l'envol

je peux écrire des poèmes
avec un coeur
où courent des biches décapitées
rendez-moi mes rêves
mon papier
mon crayon
la jeunesse de mes doigts
et dites-moi
comment s'écrit mon nom
dans votre prison
j'ai oublié les lettres de l'alphabet

Chams LANGAROUDI, in Les Cendres de l'envol, éd. Erès, 2024. Collection Po&Psy. Poèmes traduit du persan par Farideh Rava. Peinture de Valérie Buffetaud.

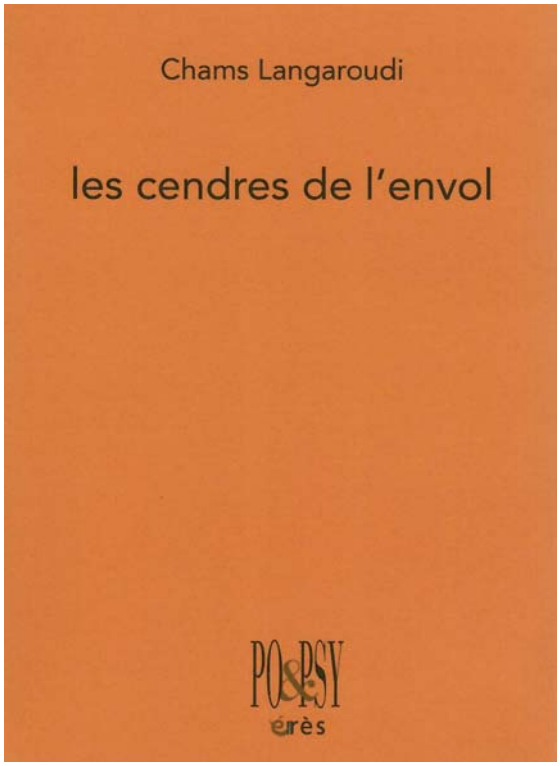

Chams Langaroudi est l'une des figures les plus importantes de la littérature iranienne contemporaine. Né en 1950 au bord de la mer Caspienne, il vit à Téhéran. Outre de la poésie (15 recueils publiés entre 1976 et 2021), il a publié plusieurs ouvrages sur l'histoire de la poésie moderne en Iran, des monographies consacrées à plusieurs écrivains et un roman. Il a vécu dans sa jeunesse les dernières années du régime du Chah. Au moment de la révolution et dès l'avènement du nouveau régime [...] il a été, comme la plupart des écrivains et des artistes, la cible de persécutions variées. Présentation des éditions Erès. •

Un regard, une oeuvre

Marianne GRIMAUD

Cette toile a été peinte par un ami très cher.

Trois jours après me l'avoir offerte, il s'est suicidé ne laissant aucun courrier expliquant son geste. Dans quelle prison était-il enfermé ? Les malades de l'esprit sont de tous les temps et de tous les lieux mais chaque époque et contrée les a perçues et traitées à sa manière. En Mésopotamie, les médecins s'occupaient des maladies ordinaires laissant les prêtres s'occuper des fous. En Egypte d'après Hérodote les fous étaient groupés et confinés dans des tentes spéciales. Chez les Hébreux c'est Dieu qui rend fou : " l'Eternel te frappera de délire ". (Deutéronome 32,39). Dans la mythologie grecque les héros promènent leur délire à travers toute la Grèce. Au temple d'Epidaure on soignait la folie par le sommeil. Hippocrate (460 ans av JC - 377 av JC) a laissé une importante classification des maladies mentales. Quant à Cicéron (106 Av JC- 36 Av JC) il préconisa comme remède dans les maladies de l'âme de se confier à la philosophie " parce-que ces maux sont enracinés en nous". Cicéron père de la psychothérapie ?

Sautons allègrement quelques siècles pour nous intéresser à la folie du Moyen Âge à la Renaissance .

Au Moyen Âge, les maladies mentales étaient confiées aux prêtres qui consignaient les guérisons miraculeuses. La surveillance du fou était confiée à la famille et la communauté . On tolérait le fou non-violent mais les furieux étaient renfermés. C'est à cette époque que furent créés les hospices pour prendre soin des Croisés blessés et des malades mentaux .

Dans l'histoire de la psychanalyse une place revient à Saint Augustin qui dévoile son âme dans ses Confessions et reconstruit sa petite enfance "perdue dans l'amnésie infantile". Ainsi, on peut dire que les 5 premiers siècles du Moyen Âge ont donné leur chance aux esprits perturbés. Mais ensuite les fous furent impliqués dans la chasse aux sorcières et conduits au bûcher. À la Renaissance les dissertations d'Erasme sur la folie sont à prendre au sérieux. Mais les élucubrations des médecins doivent être laissées de côté. Au XVI^{ème} siècle la médecine fit de grands progrès avec Ambroise Paré ou François Rabelais (1494 - 1553). Des écrivains comme Montaigne et Machiavel s'occupèrent des comportements et des caractères humains. Le XVII^{ème} siècle sera celui du renfermement. Par son édit du 22 Avril 1656, Louis XIV crée des lieux d'accueil pour les éclopés physiques ou mentaux (à Paris : La Salpêtrière, La Grande et Petite Pitié). Les malades devaient travailler et étaient enchaînés. Philippe Pinel, né en 1745, libéra 12 furieux de leurs chaînes et leur permit de se promener dans la cour encadrés par des gardiens. Sa phrase est restée célèbre : "J'ai la conviction que les aliénés sont si intraitables que parce-qu'on les prive d'air et de liberté." La camisole de force remplaça les chaînes. Le siècle des Lumières a été le siècle qui a ouvert les yeux sur la situation épouvantable où se trouvaient les aliénés et le 19ème celui de la psychiatrie. Mais ceci est une autre histoire. •

La reformulation

Michel LAURENS

Un outil pour centrer nos écoutes sur l'appelant, mettre de côté nos réactions et permettre à l'interlocuteur d'éclaircir ses idées.

D'après la charte de S.O.S Amitié, l'écoute que nous pratiquons est «non directive. Elle est centrée sur la personne qui appelle S.O.S Amitié. Elle vise à desserrer son angoisse. Elle tente de lui permettre de clarifier sa situation et de retrouver sa propre initiative.» Nous déduisons de ces impératifs qu'en tant qu'écoutants nous ne sommes ni dans le jugement, ni dans le conseil.

Ne pas mettre en avant nos réactions et nos émotions, résister à la tentation d'en savoir plus sur l'histoire de notre interlocuteur, de porter un jugement ou de donner un conseil n'est pas naturel et parfois difficile.

Pour éviter ces pièges nous pouvons avoir recours à la reformulation, mode de dialogue à la fois simple et en fait assez exigeant.

La reformulation consiste à reprendre, sans rien y ajouter et sans l'interpréter, ce que vient de dire l'accompagné jusqu'à ce qu'il réponde par un « oui c'est ça ». Cette reformulation permet à l'appelant d'aller au bout de sa pensée ou de sa confidence. En caricaturant :

L'appelant :
« Le cheval était blanc »
L'appelant :
« C'était un cheval blanc »
L'appelant :
« C'est à dire très clair, avec des taches légères »
L'écoutant :
« C'était un cheval très clair avec de légères taches »
L'appelant :
« En fait il était beige très clair avec des antérieurs un peu moins clairs »
L'écoutant :
« C'était un cheval beige très clair avec juste des antérieurs un peu moins clairs »

L'appelant :
« Oui c'était bien cela »

Le « oui c'était bien ça » montre que l'appelant n'a rien à ajouter sur la robe du cheval.

La reformulation a permis de redonner sa robe au cheval. La robe de ce cheval est maintenant claire dans l'esprit de l'appelant. Elle est aussi claire dans notre esprit mais ce n'est pas le but que nous cherchions, tout au plus un bonus.

Arrivé à ce point un temps de silence de notre part va donner à l'appelant l'espace nécessaire pour poursuivre ses confidences.

La reformulation peut se faire également sur le mode interrogatif :
« C'était un cheval blanc ? »
Ici ce sera l'intonation de la voix qui fera la différence.

Il est possible de reprendre une partie seulement de ce qu'a dit l'interlocuteur, en particulier son ou ses derniers mots :
« Blanc ? »

Dans nos écoutes ce n'est naturellement pas de robe de cheval dont il est habituellement question. C'est en général d'expressions de tristesse, de peur, de colère, de souffrances. Ce peut aussi être des solutions qu'envisage l'appelant, des forces sur lesquelles il peut s'appuyer.

Se contenter de reformuler, quand cela est possible, permet de rester centré sur l'appelant sans faire intervenir nos réactions. C'est ainsi accueillir pleinement ses émotions et éventuellement lui permettre d'éclaircir ses idées. •

Des liens pour la vie ?

Catherine SIMON

Selon Alfred Vannesse : ...nombre de difficultés humaines trouvent leur origine non pas tant dans la privation de contact que dans l'impossibilité où l'on est de renoncer à certains liens.... il importe aussi de pouvoir accepter la séparation avec ceux qu'on aime ou que l'on a rencontrés[1].

Les liens que nous tissons dès notre naissance voire antérieurement à celle-ci seraient le garant d'une vie stable. L'amour maternel, parental, serait un vecteur pour une vie heureuse et épanouie. L'enfant doit être aussi en capacité d'inter-agir. Or, la réalité nous montre que ces nouages affectifs peuvent rencontrer bien des aléas. L'amour entre deux êtres ne s'établit pas d'un coup de baguette magique. La dynamique relationnelle intra-familiale est en permanence en équilibre plus ou moins stable. Sans compter la dimension trans-génèrationnelle qui peut peser assez lourd dans notre barque confère l'oeuvre de l'écrivain Edouard Louis.

Si je comprends bien Alfred Vannesse, les liens qui oeuvrent pour la liberté de vivre, de s'épanouir personnellement devraient être orientés autant par le soutien dans la création de relations que par l'apprentissage à se séparer de celles-ci. Il s'agirait donc d'apprendre à encaisser la perte, le deuil de ce qui compte pour nous à différentes étapes de notre vie. Apprendre à rebondir. Plus simple à dire qu'à mettre en oeuvre. Parfois, une vie humaine ne suffit pas à corriger le parcours cf Les corrections de Jonathan Franzen[2].

Pourtant, écoutante à S.O.S Amitiés, je continue de penser que la relation d'écoute peut contribuer à quelque chose, sans savoir à quoi véritablement. Les appelants se présentent le plus souvent comme démunis de tout, de tous ceux qui comptent pour eux. De nombreuses fois, j'ai entendu combien ils étaient enfermés dans des relations toxiques, familiales ou autres.

Leur souffrance est indicible. Leur incapacité à sortir de la nasse dans laquelle ils se sentent emprisonnés alors que, vu de mon côté, il me semblait possible de s'en tirer. Qu'est-ce qui, dans l'écoute de cet instant de vie partagé entre nous pouvait me donner cette impression ? Serait-ce d'ailleurs cet espérance de possible qui fait que je continue d'écouter autant de détresse et de désarroi ?

Peut-être une capacité différente de faire avec la perte, la mort, une représentation de soi plus ou moins digne d'intérêt, une angoisse telle, qu'elle inhibe toute capacité à se penser agissant, des conflits de loyautés invisibles qui nous emprisonnent dans des schémas relationnels inconscients. Peut-être que je n'ai pas oublié que, moi aussi, un jour ou l'autre, j'ai été accompagnée, entendue dans mon chagrin, dans ma difficulté à vivre. Car, **être humain, c'est être traversé par ces moments d'équilibre plus moins stables, plus ou moins longs.** •

1. VANNESSE, A., Écouter l'autre. Tant de choses à dire. 3ème Edition, EVO Chronique sociale, 1995, p.17
2. FRANZEN, J.,Les corrections, Editions de l'Olivier, en traduction française, 2002, 720 pages.

Culture

Nic DIAMENT

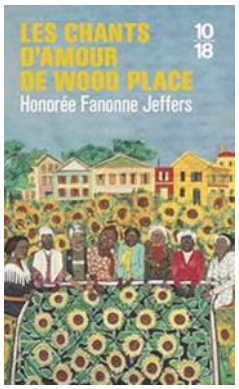

Honorée Fanonne Jeffers Les chants d'amour de Wood place, trad. de l'anglais (USA) par E. et Ph. Aronson, 10x18, 2024

C'est un livre-monde de plus de 1000 pages dans la version poche (900 dans le hard cover paru à l'automne 2023 aux Escales) dans lequel on s'enfouit et qu'on ne lâche plus. Lauréat du National Book Critics, il s'agit du premier roman, incroyable de maîtrise, d'une autrice poétesse et prof d'université qui a mis dix ans à l'écrire.

Á travers différentes héroïnes de la même lignée, c'est tout bonnement, et sur 400 ans, l'histoire de l'esclavage aux Etats-Unis qui se déploie sous nos yeux : une fresque ambitieuse, large et infiniment émouvante. On y croise beaucoup de personnages, mais un arbre généalogique en début de livre, comme dans certains romans de Tolstoï ou Dostoïevski, aide le lecteur à s'y retrouver. Le fil rouge est Ailey, la plus jeune des trois sœurs Garfield, un personnage complexe et attachant qui revient chaque année passer ses vacances d'été à Chicasetta, petite ville (inventée) de Géorgie, berceau de sa famille maternelle. On la voit grandir, devenir étudiante, puis chercheuse en histoire, et enquêter sur Woodplace, la « ferme » (ex-plantation) où ont vécu ses ancêtres. En contrepoint, il y a des sauts temporels, pas forcément dans l'ordre chronologique, où se déroulent les autres histoires ou plutôt les histoires des autres, celle de l'ancêtre creek dépouillé par un Blanc, celle d'Ahgayuh, l'aïeule enlevée en Afrique, celle de Samuel Thomas Pinchard, un franc salopard qui viole et abuse les jolies enfants esclaves, celles de Belle Driskell et Geoff Garfield, les parents d'Ailey qui se rencontrent à la fac, celle du délicieux grand-oncle Root qui est la mémoire de la famille mais ne raconte que ce qu'il veut…

Certains chapitres sont précédés de citations de W.E.B. Du Bois, personnage tutélaire du livre (dont le titre original est The love songs of W. E. B. Du Bois) et grand théoricien de la lutte des Noirs aux States. Tous les personnages sont solidement campés, ils existent vraiment. Et entre eux circule énormément de tendresse et d'humour. La narration est une merveille de fluidité, à aucun moment, on ne se lasse malgré l'épaisseur du livre. Un livre à découvrir… et à faire découvrir.

Pierric Bailly Le roman de Jim, Gallimard, 2022 (Folio)

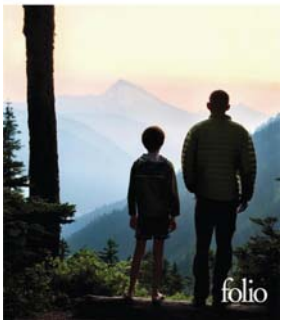

Ce titre vous dit quelque chose ? C'est le même que l'adaptation des frères Larrieu (Karim Leklou dans le rôle principal) sortie en salle l'été dernier avec un succès mérité. Pour une fois, le livre ET le film sont très réussis.

C'est le récit à la première personne (une voix off dans le film) d'Aymeric qui nous raconte sa rencontre avec Florence, une ancienne collègue de travail, 40 ans, enceinte de six mois (le père, marié et nanti de deux enfants, n'est plus dans le paysage), leur relation amoureuse et le lien extraordinairement fort qu'il noue avec Jim, le bébé puis l'enfant dont il devient le père… Jusqu'au jour où le père biologique réapparaît dans des conditions qu'il vaut mieux ne pas divulgâcher.

Pierric Bailly écrit d'une plume virtuose, constamment juste et précise. Originaire du Jura, il publie chez POL depuis 2008.

De Polichinelle, son premier roman, une histoire de bande jeunes, au dernier La foudre paru en 2023, histoire d'un berger également jurassien.
Le charme puissant du livre réside dans la tension du récit, pourtant raconté d'une façon posée, tranquille par un narrateur connu pour être « gentil » et qui ne cherche pas à s'exonérer d'une forme de passivité dans les évènements qui lui tombent sur la figure. Normalement, mais ce n'est pas obligatoire, on pleure à la fin…

Des suggestions de films ?

Mon gâteau préféré Maryam Moghadam, Behtash Sanaeeha, Iran, 2024, 1h37
Prix du Jury Fipresci et du Jury œcuménique de Berlin en 2024, ce film est une comédie romantique réalisée par un couple de cinéastes qui s'étaient déjà fait remarquer avec Le Pardon, film résolument anti-peine de mort, rapidement banni des écrans alors que leurs auteurs étaient traduits en justice (ils n'ont d'ailleurs pas eu le droit de venir présenter ce film-ci à Berlin).
Il est formidablement interprété par Lily Farhadpour (Mahin) et Esmail Mehrabi (Faramarz) époustouflants de naturel et de charisme.
Voici donc Mahin, une infirmière veuve de 70 ans qui, lasse de sa vie solitaire, part en quête d'un compagnon. Elle rencontre Faramarz, un chauffeur de taxi également seul et l'invite chez elle… pour une soirée inoubliable.
Une histoire de joie et d'amour partagés, de musique, de danse, de vin et de bonne chère, dans un pays où les plaisirs de la vie sont en grande partie interdits, sans parler des libertés individuelles et de la condition des femmes.
La tendresse que les réalisateurs éprouvent pour leurs personnages éclate à chaque plan, le film est un bijou de pudeur, d'humour et de charme, à aller voir dès sa sortie (prévue en février 2025).

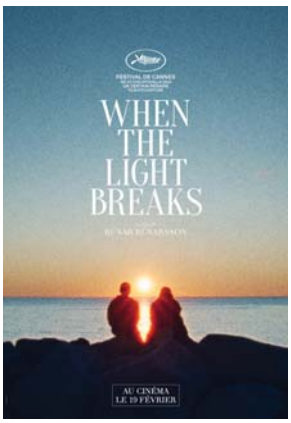

When the light breaks Rúnar Rúnarsson, Islande, 2024, 1h20
Sélectionné à Un Certain Regard au festival de Cannes, le film raconte comment Una, jeune étudiante, vit, en une seule et longue journée d'été, l'amour triomphant, le chagrin terrible, la douleur intense et l'amitié salvatrice…
Bien qu'il traite d'un sujet rebattu, le deuil, le film le fait avec une subtilité et une douceur propres à ce réalisateur, déjà auteur du magnifique Sparrows, sorti fugitivement en France à l'été 2016. Pas d'épanchements sentimentaux, mais une émotion constamment retenue - à la fois par le secret auquel est tenue la jeune Una et la grâce de la mise en scène.
Les longs plans, la photographie de toute beauté, la caméra délicate, la justesse du jeu des jeunes acteurs, tout concourt à la réussite de ce film discret, pudique et bouleversant dont il faudra guetter la sortie (ce n'est pas exactement un blockbuster !) en février 2025. •

NB : Vous avez adoré un livre, un film, une série, un podcast ? Envoyez votre critique à redaction.sosa@gmail.com

CONCERTINA[1] : le festival qui libère la pensée, les 27/29 juin 2025

Carlo ROCCELLA

Sous ce nom aux allures badines et guinguettes, se cache un festival à nul autre pareil. Au début de l'été, chaque année depuis 2021, a lieu dans la ville de Dieulefit, en Drome provençale, une rencontre consacrée au thème de l'enfermement sous toutes ses formes. Attention : rien de glauque. Un mélange festif et studieux à la fois qui mixe avec bonheur conférences, projections de films, plateaux radio en direct, installations plastique et photographique, concerts, conférences gesticulées, spectacles de rue, théâtre, création graphique, ateliers, déambulations guidées, blog, cantine et bal populaire. L'angle d'attaque est chaque année provocant et fécond : après Barbelés en '21, Évasions en '22 et Silences en '23, l'édition 2024 fut consacrée aux Marges, sous toutes leurs formes. Un témoignage complet de cette édition sur le site https://concertina-rencontres.fr

L'édition 2025, les 27, 28 et 29 Juin aura pour thème APPETITS.

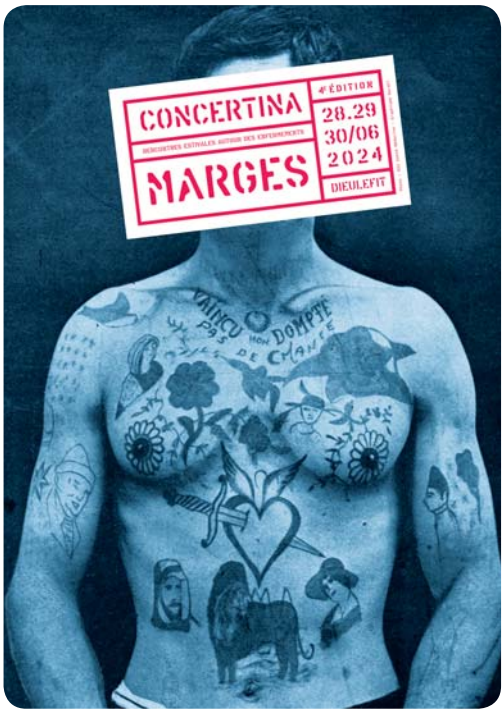

Affiche de Concertina 2024 - Photo Lacassagne
© BIU Santé Médecine. Graphisme Baraki

Laissons la parole à l'équipe organisatrice : Dans Appétits, il y a désir. L'expérience de la privation de liberté est infiniment plus complexe que la représentation que nous en avons. Les lieux d'enfermement recèlent les frustrations les plus grandes et les appétits les plus fous. La captivité les aiguise, qui prive de tout. L'altération des sens peut aussi conduire à la perte d'appétit. Ogre ou moineau, chacun le sien. Ce beau thème d'Appétits se grave comme une médaille, avec son avers et son revers. Au revers, les enfermements suscitent l'ambition carnassière de formations politiques qui donnent à penser que ce serait La solution. Une façon particulière et cruelle de résoudre le refus du partage des richesses, de trahir les valeurs d'accueil, de juguler les souffrances psychiques, de réprimer la mauvaise graine et d'abimer la justice des enfants. Bref, de soustraire au monde. Ça commence toujours par forcer le trait sur les prisonniers de droit commun pour finir par réprimer les esprits libres. Les appétits d'enfermement sont favorables au manche qui cogne, au contrôle des individus, de la mainmise sur leur corps à celle sur leur esprit. Voilà revenu le temps de l'affrontement des appétits. À l'avers, Concertina donne à rencontrer des personnes au long parcours carcéral ou psychiatrique. Ces personnes témoignent d'un appétit de résilience, de philosophie, de fraternité, d'apprentissage, de bons mets, de partage toujours. Et bien sûr aident à notre compréhension de leur parcours. Après le trébuchement, le désir.

Concertina 2024 : j'y étais, je ne me suis pas ennuyé un seul instant : c'est profond et divertissant à la fois. J'en suis sorti nourri de rencontres inattendues, de questionnements inédits et de nouveaux doutes, ce qui est toujours bon, je crois, pour un écoutant de S.O.S. •

1. Le concertina est un instrument de musique à vent, proche de l'accordéon. Il a donné son nom, avant la Guerre de 14-18, à un fil de fer barbelé en grosses bobines qui peuvent se déployer comme l'instrument. Ce fil est devenu le symbole de l'enfermement.

SOS Amitié

• www.sos-amitie.com • Numéro d'appel 09 72 39 40 50 •

ALBI
05 63 54 20 20
BP 70 070
81027 Albi Cedex 9

ANGERS
02 41 86 98 98
BP 72204
49022 Angers Cedex 2

ANNECY
04 50 27 70 70
78 allée Primavera
Centre UBIDOCA 19994
PRINGY 74 370 Annecy

ARRAS
03 21 71 01 71
BP 50511
62008 Arras Cedex

AVIGNON
04 90 89 18 18
BP 128
84007 Avignon Cedex 1

BESANÇON
03 81 52 17 17
2 rue Megevand BP 41572
25009 Besançon Cedex

BORDEAUX
05 56 44 22 22
BP 40036
33007 Bordeaux Cedex

BREST
02 98 46 46 46
BP 11218
29212 Brest Cedex 1

CAEN
02 31 44 89 89
Maison des associations
"Le 1901"
8 rue Germaine Tillion
14000 Caen

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES
03 24 59 24 24
BP 444
08098 Charleville-Mézières
Cedex

CLERMONT-FERRAND
04 73 37 37 37
Centre Jean Richepin,
17 rue Jean Richepin
63000 Clermont-Ferrand

DIJON
03 80 67 15 15
Maison des Associations BV8
2 rue des Corroyeurs
21000 Dijon

GRENOBLE
04 76 87 22 22
BP 351
38014 Grenoble Cedex

LA ROCHELLE
05 46 45 23 23
BP 40153
17005 La Rochelle Cedex 1

LE HAVRE
02 35 21 55 11
BP 1128
76063 Le Havre Cedex

LE MANS
02 43 84 84 84
BP 28013
72008 Le Mans Cedex 1

LILLE
03 20 55 77 77
BP 10 332
59015 Lille

LIMOGES
05 55 79 25 25

LYON CALUIRE
04 78 29 88 88

VILLEURBANNE
04 78 85 33 33
BP 11075
69612 Villeurbanne Cedex

MARSEILLE
04 91 76 10 10
BP 194
13268 Marseille Cedex 8

METZ
03 87 63 63 63
BP 20352
57007 Metz Cedex 1

MONTPELLIER
04 67 63 00 63
BP 6040
34030 Montpellier Cedex 1

MULHOUSE
03 89 33 44 00
BP 32116
68060 Mulhouse Cedex

NANCY
03 83 35 35 35
BP 212
54004 Nancy Cedex

NANTES
02 40 04 04 04
BP 82228
44022 Nantes Cedex 1

NICE
04 93 26 26 26
Maison des associations
3 bis rue Guigonis
06300 Nice

NORD FRANCHE-COMTÉ
03 81 98 35 35
Maison des associations
1 rue du Château
25200 Montbeliard

ORLÉANS
02 38 62 22 22
BP 5251
45052 Orléans Cedex 1

PARIS ET ILE-DE-FRANCE
01 42 96 26 26
Secrétariat 7 rue Heyrault
92100 Boulogne-Billancourt

PAU
05 59 02 02 52
BP 555
64012 Pau Cedex

PAYS D'AIX
04 42 38 20 20
BP 30 961
13 604 Aix-en-Provence Cedex 1

PERPIGNAN
04 68 66 82 82
Mairie de quartier Est
1 rue des calanques
66000 Perpignan

POITIERS
05 49 45 71 71
BP 90021
86001 Poitiers Cedex

REIMS
03 26 05 12 12
Maison de la vie associative
Boite 214/56
122 bis rue du Barbâtre
51100 Reims

RENNES
02 99 59 71 71
BP 70837
35008 Rennes Cedex

ROANNE
04 77 68 55 55
19 rue Benoît Malon
42300 Roanne

ROUEN
02 35 03 20 20
BP 1104
76174 Rouen Cedex 1

ST ETIENNE
04 77 74 52 52
Maison des Associations,
Casier 101
4 rue André Malraux
42000 St Étienne

STRASBOURG
03 88 22 33 33
BP 125
67028 Strasbourg Cedex 1

TOULON ET VAR
04 94 62 62 62
2222F chemin de Marenc
et des Costes
83740 La Cadière d'Azur

TOULOUSE
05 61 80 80 80
Communauté Municipale
de Santé
2 rue Malbec
31000 Toulouse

TOURS
02 47 54 54 54
BP 11604
37016 Tours Cedex 1

TROYES
03 25 73 62 00
BP 186
10006 Troyes Cedex

English speaking

S.O.S HELP
01 46 21 46 46
Maison des associations du 7ème
4 rue Amélie
75007 Paris

SIÈGE FÉDÉRAL
01 40 09 15 22
83 boulevard Arago
75014 Paris

S.O.S Amitié France est une Association loi de 1901 Reconnue d'Utilité Publique par décret du 15 février 1967.

Chaque enfant qu'on enseigne est un homme qu'on gagne.

Quatre-vingt-dix voleurs sur cent qui sont au bagne
Ne sont jamais allés à l'école une fois,
Et ne savent pas lire, et signent d'une croix.

Victor HUGO (1802-1885)

Extr. de « Écrit après la visite d'un bagne » (1853)

PEFC 10-31-1243 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org